

Le Haras national de Tarbes

Le site tarbais est historique, créé par Napoléon en 1806, il est implanté au centre ville sur 9 hectares et présente **un intérêt patrimonial exceptionnel** puisque une partie est classée monument historique. Les Haras font partie du paysage local. Ils sont un fleuron pour nous tarbais et au-delà.

1 - Le cheval tarbais :

Race locale du Sud de la France, authentique et originale, représentée notamment par **l'anglo-arabe et le Mérens**. Le cheval véhicule une **image prestigieuse et forte de Tarbes**. Il **participe au lien social** autour des thèmes variés aussi bien historiques que touristiques (de 5000 à 8000 visiteurs /an, de loisirs (équitation), artistiques et événementiel (Equestria créée en **1995**).

2- Les haras nationaux :

Leur patrimoine et les étalons dont ils disposent (nombre très réduit à ce jour) peuvent trouver de nouvelles opportunités pour se développer. Ils ont actuellement 3 fonctions :

- Génétique et **reproduction**, cœur du métier
- Installations **sportives** et équestres + salles de conférences
- Espace **muséographique** « Maison du cheval » :
 - o Salles expositions
 - o Médiathèque
 - o Collections de voitures hippomobiles

3 - Actions à réaliser

En 2011, plusieurs actions avancées devaient être mises en œuvre, à savoir :

- 3-1 - **Reproduction**
- 3-2 - **Valorisation des races locales** : organisation des ventes, d'évènements, de stages ; promotion du cheval et de son utilisation ; concours d'élevage...
- 3-3 - **Valorisation des activités équestres** : concours hippiques ; manifestations sportives d'ampleur. La piste en herbe sablée de Tarbes est de grande qualité et comparable à celle du site prestigieux de Pompadour...
Tarbes est reconnu comme un grand pôle régional à développer comme Toulouse et Rodez.
- 3-4 - **Priorité à la FORMATION** , en partenariat avec l'Ecole Nationale de SAUMUR :

- Hébergement des **brigades équestres de la gendarmerie**
 - Installation d'une **section équestre militaire**
 - Initiation au cheval avec les **Ecoles de la Ville**
 - **Stages d'équitation** (sauts, dressage,attelage...)
 - **Stages techniques** (reproduction,valorisation des races)
 - **Projet d'écoles de formation aux métiers du spectacle et mise en résidence d'artistes équestres**
 - **Organisation d'archives spécifiques sur le cheval**
 - **Action thérapeutique** en direction des personnes et notamment des enfants handicapés en partenariat avec le Conseil Général.
- Objectif : obtenir le Label Handicap aux Haras

Conclusion :

Ces **Objectifs ont été définis et actés** entre les Haras, le Conseil Général, la Ville de Tarbes et l'Etat entre 2009 et 2011. Ils ouvraient des **pistes exceptionnelles dans les domaines divers pour ce patrimoine Tarbais. Il me semble que ce dossier est resté en souffrance. Pourquoi ? C'était au Maire de Tarbes de le porter, il n'a pas été moteur dans ce dossier des Haras. Pourquoi ? Il n'y en a aucune trace sur son bilan...**

Et pourtant, les Haras sont **un fleuron du patrimoine et de l'image de Tarbes.**

Les Haras sont un produit :

- **Social** : il y avait une vingtaine de salariés, aujourd'hui, il n'en resterait qu'une dizaine

- **Culturel** : le domaine des haras est au cœur d'un espace urbain majeur dans le quartier proche de la Préfecture. Quartier composé de bâtiments classés monuments historiques.

- **Et aussi économique.**

Dans le cadre de la sauvegarde des activités et du patrimoine culturels, **je réactiverais ce dossier en souffrance et qui n'attend plus qu'une volonté politique pour ne pas disparaître...**

Ce beau Patrimoine doit retrouver sa pleine activité et sa place dans le paysage urbain de Tarbes pour éviter de faire l'objet de convoitises diverses.

J'apprends en dernière minute que Mr le Préfet allait rouvrir le Dossier des Haras. **Je ne peux que m'en réjouir et je suis dans l'attente de sa décision.**